

Les bons solidaires sont disponibles sur achetezaalencon.fr

A l'initiative de la Ville d'Alençon et dans le prolongement de l'action déployée par la Ville pour soutenir l'économie locale, des bons solidaires sont disponibles **dès maintenant** sur la plateforme de commerce en ligne achetezaalencon.fr

Un bon solidaire, c'est un bon d'achat valable chez un commerçant de la ville d'Alençon, dont la valeur est bonifiée par la collectivité.

Acheté en ligne auprès d'un commerce local, via la plateforme AchetezA Alençon, ce bon est utilisable jusqu'au 1^{er} octobre, en boutique ou directement sur la plateforme de commerce en ligne AchetezA Alençon.

La Ville bonifiera de 10 % le montant des bons proposés : en dépensant 50 € pour l'achat d'un bon solidaire en ligne, le consommateur pourra donc repartir de la boutique avec 55 € de marchandises. Le montant des bons proposés :



Pour participer au dispositif

Les commerçants souhaitant proposer des bons solidaires sont invités à se manifester auprès des services de la Ville au 06 04 65 06 00 ou par mail commerceconfinement@villealencon.fr.

Accéder à la plateforme AchetezA Alençon

Rendez-vous sur achetezaalencon.fr pour faire vos courses chez les commerçants et producteurs locaux et pour vous procurer des bons d'achat solidaires.

Retrait des commandes des producteurs locaux

Le point de retrait du samedi matin de la halle au Blé est maintenant supprimé, l'ensemble des commandes des producteurs locaux seront ainsi à retirer sur leur stand pendant les marchés.

**BON CADEAU
SOLIDAIRE**

+10%
de pouvoir
d'achat valables
chez vos
commerçants



achetezA
Alençon.fr